

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 12 NOVEMBRE 2018 à 8h30

Date de convocation : 6 novembre 2018

Délibération

N°B2018_125

Membres en exercice :	24
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : Edouard ROCHER

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Didier CODORNIU, Viviane DURAND, Alain FABRE, Isabelle HERPE, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER

EXCUSES : Guillaume HERAS, Christian LAPALU, Magali VERGNES

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : Isabelle HERPE délibération (N°B2018_128 à N°B2018_130), Roger BRUNEL (délibération N°B2018_134, N°B2018_144 et N°B2018_147),

EXCUSES AVEC PROCURATION : Jacques BLAYA, Michel JAMMES,

Nomenclature Etat : Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétences des communes

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – COMMUNICATION - Convention de partenariat avec l'association « Partie prenante » pour l'organisation de la conférence TEDx

Organisées dans le monde entier, les conférences TED, animées par des intervenants de référence, couvrent de nombreuses thématiques.

Elles sont diffusées largement sur le site internet www.ted.com.

En France, les premières conférences TED ont été mises en place en 2016.

A Narbonne, la deuxième conférence TEDx se tiendra le 24 novembre prochain et portera sur le thème « Eaux de vies ».

Par leur impact direct et indirect, de tels évènements concourent au rayonnement et à l'attractivité du territoire communautaire.

C'est pourquoi il est apparu opportun de créer un partenariat entre le Grand Narbonne et l'association « Partie prenante » qui organise bénévolement la conférence TEDx du 24 novembre 2018.

N°B2018_125

Une convention de partenariat a été élaborée afin de déterminer les conditions d'accueil de cette seconde conférence TEDx au sein du Théâtre+Cinéma scène nationale Grand Narbonne ainsi que les obligations réciproques des parties.

Considérant l'intérêt communautaire que représente cette manifestation pour le développement du rayonnement du territoire,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association « Partie Prenante » telle que ci-annexée et relative à l'année 2018,
- D'indiquer les modalités de mise à disposition de la salle Théâtre du Théâtre+Cinéma scène nationale Grand Narbonne et les engagements de promotion du Grand Narbonne et de communication,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

Convention de partenariat

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 16/11/2018
et de sa publication
le : 16/11/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

